

<b>AISP - Association Insertion Socio-Professionnelle</b>	
<b>En un clin d'oeil</b>	Programme d'insertion socio-professionnelle
<b>Description</b>	<p>L'AISP propose un programme complet d'aide à l'insertion socio-professionnelle composé de plusieurs mesures modulables en fonction des besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ "Vivre-Ensemble": activités de développement personnel (coaching, sophrologie, art thérapie, jeux de rôle, art martial) destinées à renforcer la socialisation, désamorcer d'éventuels comportements violents et/ou addictions, favoriser le dépassement de soi</li> <li>▪ "Dynamique de réalisation": techniques de recherche d'emploi et conseil en insertion, bilan de compétences, élaboration d'un portfolio, coaching de projet. Poursuite des activités de développement personnel.</li> <li>▪ "Orientation et soutien scolaire" (1 et 2): remise à niveau scolaire personnalisée en français, mathématiques, informatique, culture générale, gestion de budget, comptabilité ou géométrie en option. Poursuite des activités de développement personnel, techniques de recherche d'emploi et conseil en insertion.</li> </ul> <p>Une demi-journée d'autonomie hebdomadaire est réservée aux démarches personnelles, suivi médical ou autres activités régulières.</p> <p>Mesure "A.I.D.E." (accompagnement à l'intégration dans l'entreprise): afin de consolider le processus d'insertion, l'AISP offre aux jeunes qui ont suivi son programme un accompagnement individualisé (suivi en entreprise, coaching individuel et tutorat d'études) durant les périodes d'intégration en entreprise (stages, pré-apprentissage, début de formation professionnelle duale ou prise d'emploi).</p>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes de 15 à 25 ans, libérés de la scolarité obligatoire</li> <li>▪ Souffrant à des degrés divers de problèmes de socialisation, comportement, voire délinquance, addictions</li> <li>▪ Faisant l'objet ou non d'un mandat pénal</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	Compréhension suffisante du français
<b>Nombre de places</b>	Groupes de 8 à 10 jeunes. 24 places au total pour l'ensemble du programme.
<b>Durée</b>	<p>Plusieurs mois pour le programme complet (à raison de 36 heures par semaine). Il est possible de suivre un module isolé, en fonction des besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ "Vivre-Ensemble": 2 semaines</li> <li>▪ "Dynamique de réalisation": 1 mois</li> <li>▪ "Orientation et soutien scolaire 1 et 2": 2 mois pour chaque niveau</li> <li>▪ "A.I.D.E.": durée variable</li> </ul>
<b>Attestation / certificat</b>	

<b>Modalités d'accès</b>	Le mandataire prend contact avec le prestataire. Principaux mandataires actuels: Tribunal de la Jeunesse, OCE, dans une moindre mesure AI.
<b>Financement</b>	Coût du programme pris en charge par l'institution mandataire.
<b>Prestataire et coordonnées</b>	<b>AISP</b> Rue de la Servette 31 1201 Genève Tél. 022 364 27 86 <a href="mailto:direction@aisp.ch">direction@aisp.ch</a>
<b>Site web</b>	<a href="http://www.aisp.ch">www.aisp.ch</a>